

25^{c.}

Journal du Lot

25^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements.....	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TELEPHONE 34 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	1 fr. 70
RÉCLAMES 3 ^e page (— d° —).....	2 fr. 75
» 2 ^e page (— d° —).....	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Est-ce par les adversaires d'une réforme qu'on peut la faire aboutir ?

Dans son discours de Marseille, parlant de la politique intérieure, Edouard Herriot a résumé en quelques formules brèves le programme à appliquer pour le salut du pays : protection du trésor, défense du franc, stabilité de la monnaie, équilibre budgétaire...

Pourquoi ces moyens et pas d'autres ?

Pour cette raison qu'il n'y a pas d'autres et qu'ils sont imposés par la nature même du mal à guérir.

Les remèdes sont formulés par le médecin, mais ils lui sont dictés par la maladie qu'il a diagnostiquée. En présence de maux connus et spécifiés, il n'y a ni choix ni hésitation possibles : au paludisme on oppose la quinine et au croup le sérum antidiphthérique. Il n'est pas question pour le malade de se décider entre tel traitement ou tel autre, mais entre la guérison ou la mort.

Les finances françaises, loin d'être dans la situation tragique qu'on se croit celles de tant d'autres pays, sont menacées d'une contagion terriblement dangereuse contre laquelle il faut les protéger par les procédés qu'indiquent Edouard Herriot...

Il pose bien le problème. Comment compte-t-il le résoudre ? C'est une chose à quoi il ne peut pas ne pas avoir pensé, mais qu'il ne nous a pas dit.

Informations

Au Sénat

Le Sénat discute la loi de finances. M. Thonington parle en faveur des droits anciens combattants et indique quelles sont les charges budgétaires résultant de l'allocation des pensions aux victimes de la guerre.

Elles se décomposent ainsi : 3.368 millions aux pensions ; 1.492 millions aux veuves de guerre ; 1.425 millions aux ascendants. Ces chiffres augmentés des crédits pour la retraite du combattant non pensionné et pour les pupilles de la Nation s'élèvent à 9 milliards.

M. Thonington défend les droits des combattants et demande que si l'on veut leur imposer un sacrifice, il faut qu'il soit proportionnel à celui demandé aux autres parties prenantes du budget. Il proteste contre le projet de loi interdisant le cumul de la retraite avec un emploi.

M. Régner expose les causes de la situation financière. Le déficit à combler en juillet dernier, était de 15 milliards. Un effort de redressement s'élevant à 7 milliards 500 millions a été réalisé. La situation reste grave quand même. Il présente le budget actuel qui est en déficit de 2 milliards 837 millions. MM. Lamoureux et Caillaux présentent diverses observations et la suite de la discussion est renvoyée au lendemain.

A la Chambre

La Chambre est rentrée lundi. Dès l'ouverture de la séance, le Président prononce l'éloge funèbre de M. Constant Verlot, député de St-Dié.

La Chambre discute la proposition de résolution de M. Torrès, relative à l'échange des ratifications du pacte de non-agression franco-soviétique. Cette proposition est ainsi conçue :

« La Chambre des députés accueille avec satisfaction l'échange entre l'Union des Républiques soviétiques et socialistes et la République française des ratifications du pacte de non-agression franco-soviétique qui renforce au bénéfice commun de l'Europe l'organisation de la paix. »

M. Torrès soutient la proposition. MM. Baron et Doriot parlent en faveur du projet, et la suite de la discussion est renvoyée à jeudi.

Piccard va repartir pour la stratosphère

On annonce que la nouvelle tentative d'exploration stratosphérique, que le professeur Piccard a l'intention d'effectuer à Chicago même pendant l'exposition universelle, sera financée par une grande entreprise radiographique.

Il n'y a pas d'accord financier

La Chambre des Communes a voté en troisième lecture, par 237 voix contre 37, la loi portant à 350 millions de livres le fonds d'égalisation des changes.

Avant le vote, M. Neville Chamberlain, chancelier de l'Échiquier, avait formellement démenti qu'un accord existât entre les Etats-Unis, l'Angleterre et la France, pour la défense commune des trois devises contre les effets de la spéculation.

En Espagne

M. Marcelino Domingo, ministre de l'Agriculture, a déclaré aux journalistes que le décret du 10 mai va impliquer une nouvelle orientation à la politique commerciale espagnole.

Toute une série de mesures a été envisagée pour élargir les marchés traditionnels de l'Espagne, et pour faire, autant que possible, aux producteurs de ces mêmes pays une part privilégiée dans les importations.

Le crédit de l'Allemagne ébranlé

L'action délibérée de Berlin en matière financière cause, ici, un ressentiment qui s'ajoute à la condamnation des méthodes nazistes en matière d'armement.

La cité considère, en effet, que la répudiation de la clause des emprunts Young est un coup très grave porté au crédit allemand. Cette clause, dit-on, ne saurait être comparée à celle des obligations américaines, puisque en présence de l'instabilité monétaire allemande, un emprunt ne pouvait être accordé au Reich qu'à condition que ce risque fût couvert.

Russie et Japon négociateur

Des pourparlers secrets seraient depuis quelque temps engagés entre la Russie et le Japon au sujet d'un accord qui laisserait la main libre au Japon en Extrême-Orient et à la Russie en Turkestan, où les Soviets viseraient tout d'abord la région de Kachgar, riche en nappes pétrolières.

Un appel de M. Roosevelt

Dans un message qu'il a câblé, mardi, à cinquante-quatre nations du monde, le président Roosevelt fait appel aux dirigeants de ces nations : Pour réduire les armements, éliminer entièrement les armes offensives, s'abstenir d'envoyer des forces armées au-delà de leurs frontières, oublier les visées nationales « mesquines » et se mettre sincèrement d'accord afin d'assurer la paix et le rétablissement économique.

Dans ce message, qui est sans précé-

Informations

dent diplomatique, le président Roosevelt demande que soient prises des mesures spéciales immédiates, et déclare que si une nation quelconque fait obstacle, le monde civilisé « saura d'où vient la responsabilité de l'échec ».

Responsables de la crise mondiale

Prenant la parole à Philadelphie, M. Owen Young a déclaré notamment que les Etats-Unis responsables, par l'insistance qu'ils avaient mise à réclamer le paiement des dettes de guerre en or, de la ruine des devises du système bancaire mondial et, par conséquent, de la paralysie du commerce international.

L'auteur du fameux plan a déclaré aussi qu'« les événements qui se déroulaient actuellement en Allemagne, avaient leur origine dans certaines clauses malheureuses du traité de Versailles ».

En ce qui concerne le Pacte de la paix mondiale, M. Young a fait remarquer qu'en refusant de signer le pacte de la S.D.N., les Etats-Unis se sont dérobés à un engagement écrit.

EN PEU DE MOTS...

— La Chambre des communes a ratifié le nouveau traité de commerce franco-canadien.

— Un domestique agricole, Simon Plasse, qui tua, il y a 10 ans, sa femme et son beau-père et fut acquitté par la cour d'assises comme fou, a tué son cousin, Jean Vie, riche fermier demeurant à Bruguières. Ce serait dans un moment de folie que Plasse aurait commis ce crime.

— Quatre mineurs ont été écrasés par la chute d'un toit dans les houillères de Hamstead, près de Birmingham.

— M. Jean Dumora, électricien à la Compagnie du Midi, travaillant à Ruy (Basses-Pyrénées), à la réparation de la ligne de la traction électrique, lorsqu'il toucha un des fils conducteurs. Il a été électrocuté.

— Une secousse sismique a été ressentie mardi, à San Francisco.

— Un comité s'est formé en Bretagne Trégorroise pour élever un monument à Aristide Briand. Ce monument s'appellera « la Pierre du Souvenir ».

NOS ÉCHOS

Talent méconnu.

Il y a quelque temps un jeune écrivain présentait à un éditeur son manuscrit.

Celui-ci lut l'ouvrage, le renvoya à l'auteur accompagné de ces simples mots :

— Monsieur, faites du cinéma, du théâtre, amusez-vous. Soyez détective, jouez du revolver ! Bref, n'importe quoi, mais de grâce ne faites pas de roman.

L'auteur par retour de courrier répondit :

— Editez, n'éditez pas ! Mais surtout abstenez-vous de juger !

Et il joignit à son billet copie de la lettre par laquelle l'éditeur Didot, se refusant à publier les Méditations de La Martine, conseillait au poète de chercher une autre voie :

« J'ai lu vos vers, ils ne sont pas sans talent, mais ils sont sans étude. Ils ne ressemblent à rien de ce qui est reçu et recherché dans nos poètes. On ne sait où vous avez pris la langue, les images de cette poésie. Renoncez à ces nouveautés qui dépayseraient le génie français. Lisez nos maîtres : Delille, Paray, Michaud, Raynouard, Luce de Lancival, Fontanes. Voilà les poètes chéris du public. Ressemblez à quelqu'un si vous voulez qu'on vous reconnaisse et qu'on vous lise, je vous engage à publier ce volume, et je me rendrais un mauvais service en le publiant à mes frais. »

Leçon méritée.

Méfions-nous des gens sérieux. De tout temps, ce sont eux qui ont perdu le monde.

M. Dupont avait fait fortune dans la menuiserie. Une fortune qui lui avait permis d'acquiescer une collection de tableaux célèbres.

Il apprit un jour que le marquis de S... désirait voir ces toiles et, très courtoisement, il l'invita à déjeuner. Mais le marquis, très poseur, fit répondre qu'il n'avait pas l'intention d'accepter de s'asseoir à la table de ce « meunier » qu'il ne connaissait pas.

Alors, M. Dupont lui écrivit ceci :

« Monsieur, je regrette que vous n'ayez pas cru devoir vous rendre à mon invitation. Nous aurions déjeuné dans l'intimité. Il n'y aurait eu que le meunier, son fils et... vous. »

L'habitude des camps.

Le vieux général V... avait fait toute sa carrière aux colonies. Invité un jour à dîner chez la marquise de B... il se met à table et aussitôt prend son verre et l'essuie avec sa serviette. Un valet de pied se précipite et change le verre. Le général essuie le deuxième verre. Le valet de pied le remplace par un troisième verre.

— Ah ça ! mon garçon, s'écrie le gé-

CENTRE RÉGIONAL DE TOULOUSE

LA JOURNÉE DU CANCER

Dans un article paru dans les journaux, le 20 mars dernier, il a été noté que le programme de la « Journée Régionale du Cancer », en 1933, serait publié au cours d'un article de propagande éducative et sociale.

Ce programme comporte :

a) des conférences radiophonées, des articles de presse, des distributions de tracts ;
b) des réunions sportives, des représentations théâtrales, des conférences payantes (avec projection de films au profit de l'œuvre Anti-Cancéreuse) ;

c) la vente d'un insigne à la porte des Églises, Temples, Synagogues, à l'occasion d'une fête religieuse ;

d) des conférences gratuites publiques ;

e) la vente d'un insigne sur la voie publique pendant la journée du 14 juillet ;

f) toutes autres manifestations locales que les commissaires sont libres d'organiser au mieux des intérêts de la « Journée ».

Dans les neuf départements formant sa zone d'action et dont le Lot fait partie, le Centre Régional Anticancéreux de Toulouse s'est mis en rapports avec les Pouvoirs Publics, les Chefs et Membres de l'Enseignement public et privé, les Membres du Clergé, les Pasteurs et Rabbins, les Sociétés de Secours, de Bienfaisance et les Commissaires de la « Journée ».

Tout le monde est décidé à fournir l'effort de collaboration collective que nécessite une lutte sociale de cette envergure.

Le Cancer frappe, tous les jours, ses victimes et nous en voyons constamment des cas autour de nous. Tout le monde sait, à l'heure actuelle, que, non traité, il entraîne une issue fatale. Ce que l'on sait généralement moins bien, c'est que le traitement du cancer est très souvent suivi de guérison, si certaines conditions sont observées. C'est là, une vérité qu'il importe de répandre parce que l'incrédulité persiste malgré les affirmations des médecins et les efforts des ligues anti-cancéreuses. Ces conditions sont : le dépistage, le diagnostic et le traitement précoce de la tumeur maligne. Nous ne nous lasserons pas de répéter cette formule, car elle est la plus grande planche de

salut pour celui qui veut guérir du cancer.

Le Cancer tuait jadis ceux qu'il frappait dans la proportion de cent pour cent, même s'il était dépisté tôt. Aujourd'hui, nous pouvons nous vanter de le guérir souvent parce que nous possédons contre lui tout un arsenal dans lequel nous pouvons puiser au hasard. On ne peut pas dire : « Je préfère les rayons X, ou le Radium ; je ne veux pas de la chirurgie... »

Ce n'est qu'après différents examens pratiqués par des cliniciens et spécialistes de laboratoires, dont la tâche est de préciser le siège du cancer, son degré d'évolution, le terrain sur lequel il se développe et sa nature microscopique, qu'il est possible de décider le choix de telle ou telle thérapeutique. L'œuvre de guérison sera donc confiée soit au histouri du chirurgien, soit aux rayons X du radiothérapeute, soit au radium du curiethérapeute. Souvent il faudra faire intervenir deux de ces traitements, quelquefois, il faudra combiner les trois. Une fois de plus, nous nous trouvons devant cette vérité que la médecine ne saurait se résoudre en équations et qu'il n'est pas un Cancer, toujours le même, auquel on puisse opposer un traitement toujours identique.

Évidemment, la résolution du problème thérapeutique n'est pas simple. Mais, en dehors des organisations privées auxquelles doivent s'adresser les malades aisés, ou à juste titre créés les Centres Anti-Cancéreux qui ont pour tâche de dépister le cancer, de l'identifier, de fixer la meilleure thérapeutique et de l'appliquer.

Pour la masse des indigents et pour ceux qui, sans être des « Assistés », ne disposeront pas de ressources suffisantes pour entrer dans les cliniques privées, il suffit de s'adresser à ces organisations pourvues du personnel, du matériel et du radium nécessaires, pour être certains que tous les moyens d'action seront mis en œuvre, dans les meilleures conditions, pour vaincre le cancer, dès son apparition.

Notre conclusion sera pour aujourd'hui :

« La Précoçité et le Choix du traitement sont une question de VIE ou de MORT.

néral, est-ce que vous avez la prétention de me faire essayer tous les verres de la maison ?

Le truc.

Dans le métro, un homme et une femme sont debout attendant une place. Quelqu'un se lève. Passant devant la dame, l'homme se précipite et s'assoit triomphalement.

« Quel muflin ! murmura un voyageur, assis en face, qui se lève indigné et cède sa place à la dame brimée par le malotru. »

Quand elle est assise, le muflin sourit largement :

— Tu vois, chérie, ça réussit toujours ! Ça finira un jour par une paire de gifles.

Un théâtre unique.

Un multimillionnaire, qui vient de mourir il y a quelque temps, a laissé un testament pour le moins original.

M. Rossmann, qui a compris la situation pénible de ceux qui ont écrit des pièces de théâtre sans obtenir de suc-

Sur le Cinquantième de Juliette Drouet

C'est un bien joli mot de Juliette Drouet, la grande amie de Victor Hugo, dont on vient de célébrer le cinquantième avec un peu plus que du tact.

Juliette Drouet adorait les animaux, tous les animaux. Et elle protestait, un jour, devant Louis Blanc contre la vie d'enfer que faisaient mener les hommes aux bêtes qu'ils étaient parvenus à domestiquer.

— Des damnés, mon cher Louis Blanc ! vous en voyez tous les jours ! Qu'est-ce qu'ils ont fait pour mériter tant de souffrances ? Ils ont fait quelque chose, n'en doutez pas : ils ont espéré, sous la main de l'homme, justicier de Dieu, des crimes inconnus. J'ai vu à Guernesey un cheval qui recevait douze cents coups de fouet par jour. Le soir, il rentrait dormir, et le matin son supplice recommençait. Je priais pour lui et je demandais à Dieu ce que cet être avait pu faire pour mériter un sort aussi terrible ! Dites-le moi, si vous le savez.

— Mais alors, objecta Louis Blanc, le petit chien de manchon qui passe sa vie sur les genoux d'une duchesse ?

— Pardon, interrompit Mme Drouet, voudriez-vous l'être ?

La même Juliette Drouet, se mettant un jour à sa fenêtre pour entendre chanter, dans sa cour, un petit garçonnet à qui elle jeta deux sous — toutes les autres fenêtres de la cour demeurant muettes — elle entendit le gamain s'écrier en ramassant les 10 centimes :

— Deux sous ? Tant ça ? Pour une maison à cinq étages, deux sous ! Donnez-vous donc la peine d'être orphelin. »

Juliette Drouet est enterrée aux vieux cimetières de Saint-Mandé, sous deux dalles de marbre blanc : les dalles ne portent que le prénom de sa fille, Claire Pradier, qui repose à côté d'elle, et ces quatre vers de Contemplations :

Voilà donc que tu dors sous cette pierre grise, Voilà que tu n'es plus, ayant à peine été ! L'astre attire le lis, et te voilà reprise, O Vierge, par l'azur, cette virginité !

Rien pour la mère, rien pour Juliette. Ainsi la vultu la grande amoureuse.

Le projet de trêve douanière

M. Georges Bonnet, ministre des finances, a conféré avec M. Norman Davis, ambassadeur extraordinaire des Etats-Unis. L'entretien, qui a duré environ quarante minutes, a porté sur la Conférence économique mondiale. Le délégué américain a notamment demandé des précisions sur les réserves au sujet du projet de trêve douanière présenté au nom du gouvernement français la semaine dernière à Londres au cours des délibérations de ce comité préparatoire de cette Conférence.

Le ministre des affaires étrangères a câblé à Washington l'adhésion du gouvernement argentin à la trêve douanière proposée par le président Roosevelt.

Dans ce message, qui est sans précé-

LES LISEURS.

LACHERS DE PIGEONS

A partir du dimanche 21 mai, de nombreuses sociétés de France, principalement du Centre et du Midi, qui ont été autorisées à faire un lâcher de pigeons, envoient leurs « voyageurs » à Cahors. C'est de la qu'auront lieu les lâchers aux dates ci-après :

21 mai, à 4 h. 30 du matin : pigeons de la Société la Moutette des Ponts (Haute-Vienne) ;
A 6 heures : pigeons du Trait-d'Union colombophile limousin, de l'Union colombophile limousine et de l'Espérance des coureurs limousins.
A 7 heures : pigeons de la Société colombophile abussonnaise (Creuse) et de l'Irondelle de Saint-Junien (Haute-Vienne).
27 mai, à 6 h. 30 : pigeons de l'Avenir de Saint-Léonard (Haute-Vienne).
28 mai, à 6 heures : pigeons de la Société abussonnaise (Creuse) ;
A 7 heures : pigeons de l'Union colombophile de Saint-Junien (Haute-Vienne).

4 juin, à 5 h. 30 : pigeons de la société les Courriers périgourins (Dordogne) ;
A 7 heures, ceux du Pigeon-Club de Bergerac (Dordogne).
11 juin, à 6 heures : pigeons de la Société les Courriers biterrois (Hérault).
Les opérations de tous ces lâchers de pigeons-voyageurs seront contrôlées par M. le Commissaire de police de notre ville qui a été désigné à cet effet.

Coueurs de « Boules » du 14 mai

Le grand concours de boules organisé par la Boule Cadurcienne a obtenu un très grand succès. Soixante joueurs se sont disputés les nombreux prix et médailles mis en compétition. Le championnat a été enlevé de haute lutte par la quadrette Béal, de Capdenac, grâce au tir précis et fourdroyant du chef de quadrette. La Boule Cadurcienne, avec la quadrette Métal, s'est adjugé la finale de la coupe de Consolation.

Voici les résultats du concours :
Première partie : Vernet, de la Boule figeacoise, bat Falip, de la Boule figeacoise, par 13 points à 12 ; Nubie, de la Boule cadurcienne, bat Bonnet, de la Boule figeacoise, par 13 points à 7 ; Béal, de la Boule de Capdenac, bat Sénac, de la Boule cadurcienne, 13 points à 2 ; Durand de la Boule figeacoise, bat Noul, de la Boule figeacoise, par 13 points à 4 ; Sastres, de la Boule cadurcienne, bat Vaysse, de la Boule figeacoise, par 13 points à 5 ; Descas, de la Boule de Capdenac, bat Métal, de la Boule cadurcienne, par 13 points à 4 ; Pezet, de la Boule cadurcienne, bat Pouchet, de la Boule de Capdenac, par 13 points à 12.

Deuxième partie : Vernet, de la Boule figeacoise bat Descat, de la Boule de Capdenac, par 12 points à 2 ; Béal, de la Boule de Capdenac, bat Nubie, de la Boule cadurcienne, par 13 points à 6 ; Durand, de la Boule figeacoise, bat Sastres, de la Boule cadurcienne, par 13 points à 7.
Troisième partie : Béal, de la Boule de Capdenac bat Pezet, de la Boule cadurcienne, par 13 points à 3 ; Vernet, de la Boule figeacoise, bat Durand, de la Boule figeacoise, par 13 points à 7.
Championnat, — Béal, de la Boule de Capdenac, bat Vernet, de la Boule figeacoise, par 15 points à 10.

Consolation. — Première partie : Métal, de la Boule cadurcienne, bat Falip, de la Boule figeacoise, par 13 points à 6 ; Vaysse, de la Boule figeacoise, bat Sénac, de la Boule cadurcienne, par 13 points à 5 ; Bonnet, de la Boule figeacoise, bat Noul, de la Boule figeacoise, par 13 points à 11.
Deuxième partie : Métal, de la Boule cadurcienne, bat Pouchet, de la Boule de Capdenac, par 13 points à 6 ; Bonnet, de la Boule figeacoise, bat Vaysse, de la Boule figeacoise, par 13 points à 2.
Finale : Métal, de la Boule cadurcienne, bat Bonnet, de la Boule figeacoise, par 13 points à 6.
Nous ne saurions terminer ce compte rendu sans adresser les vifs remerciements de la Boule cadurcienne à la municipalité de Cahors pour son aide matérielle et morale, aux journaux locaux et régionaux pour leurs dons en médailles, aux commerçants cadurciens et à tous les amis du sport-boules.

TOUTE LA PARFUMERIE « GUERLAIN »
Produits pour les soins du visage et des cheveux. Exklusivité des célèbres produits de beauté
« ANTOINE »
Toute commande sera envoyée franco de port, par M. POPOVITCH, spécialité d'indéfrisables tous systèmes
« ZOTOS »
INDEFRISABLE sans appareil, sans électricité et garanti à la
Maison POPOVITCH
Coiffeur-Parfumeur — CAHORS
Téléphone 170

SI VOUS VOULEZ ACHETER UN POSTE DE T.S.F.
ou échanger votre vieux modèle, adressez-vous à l'Agence Ducruet, Réparations et postes d'occasion à 800 francs. Marche garantie.
Magasin transféré, 1, rue Sainte-Barbe, à côté Succursale Citroën.

Les Sports

A ALVIGNAC.

Football. — L'Avenir Alvignacois recevait, dimanche dernier, l'équipe justement renommée, de l'Ecole supérieure de Saint-Céré.

Il manquait des deux côtés, quelques excellents joueurs ; d'autre part, l'herbe haute de la prairie gênait considérablement le jeu ; la partie en perdit de son intérêt. L'Avenir Alvignacois domina nettement, et c'est bien à son manque de cohésion et non à son manque de valeur qu'il faut attribuer le score de 1 à 1. Comme toujours, les visiteurs se distinguèrent par la science du jeu, et leurs passes adroites, mais l'A.O.A. avait cette fois une trop puissante ligne d'arrière et de demis, pour en pâtir.

Arrondissement de Cahors

Cénevières

Mariage. — Ces jours derniers, a été célébré à Cénevières, le mariage de la gracieuse Mlle Henriette Bras, avec M. Michel Lescure. Les familles Bras et Lescure sont très avantageusement connues parmi nous. A la mairie, M. Conquet, adjoint au maire, a adressé ses vœux sincères de bonheur aux jeunes et sympathiques époux. A l'issue de la cérémonie religieuse, a eu lieu un repas de famille où notre distingué confrère et compatriote, M. Salomon Bach, directeur des services de la « Petite Gironde », à Toulouse, cousin des deux époux, leur a également adressé ses meilleurs souhaits auxquels nous sommes heureux de joindre les nôtres.

Douelle

Compatriote. — Notre compatriote Ernest Delcros, gendarme à Lamothed-Caïre, vient d'être affecté dans la garde républicaine mobile et affecté au peloton de Riom.

Labastide-Marnhac

Démision. — MM Roussel, premier adjoint au maire ; Filhol et Rivière, conseillers municipaux ont adressé leur démission à M. le Préfet pour protester contre une décision prise par le Conseil municipal, s'engageant à rembourser à l'Asile de Leyme les frais d'inhumation d'un aliéné originaire de Labastide-Marnhac. Ces trois édiles prétendent que la famille du décédé est assez riche pour payer ces frais.

Montcabrier

Nos chasseurs. — Une douzaine de chasseurs ont organisé une battue aux corbeaux. Un assez grand nombre de ces vilaines bêtes a été abattu. Félicitations aux chasseurs.
Le doryphore. — Quelques foyers de doryphore ont été découverts. Espérons que les moyens de préservation vont être immédiatement pris.

Notre foire. — Elle a eu son importance habituelle. Toutefois le foirail aux bœufs n'était pas très approvisionné. Des transactions ont été faites sans grandes variations de cours. Bœufs d'attelage, de 3.500 à 4.500. Vaches de travail, de 2.500 à 3.500. Bouvillons, de 1.500 à 2.500, le tout la paire. Porcelets, suivant grosseur, 180 à 300 la pièce. La prochaine foire sera le 14 juin. — M. F.

Arrondissement de Figéac

Figéac

Assurance mutuelle contre la grêle. — Une Conférence à laquelle avaient été convoqués tous les agriculteurs et tous les maires du Canton a été faite à la mairie de Figéac, lundi dernier, jour de foire, par M. Gay, Directeur des services agricoles et une caisse cantonale a été constituée.

Mais un certain nombre d'agriculteurs empêchés par leurs affaires ou leurs occupations n'ayant pu y assister, le Bureau du Comice agricole a décidé qu'une assemblée générale aura lieu le dimanche prochain, 24 courant, à 9 heures (heure légale), à la mairie de Figéac afin de fournir tous renseignements utiles à tous ceux qui sont intéressés au bon fonctionnement de la caisse déjà créée et pour leur permettre de faire leur adhésion.

Des convocations ont été adressées à tous les membres du Comice et à tous les maires du canton et tous les agriculteurs en général sont priés de se rendre à cette réunion.

Saint-Céré

Tapage nocturne. — Stanislas Laurens et Gaston Teulet, employés au service d'une société d'entreprise des routes avaient bien diné, bien soupié. A 1 heure du matin, ils parcoururent la rue de la République en chantant et en frappant avec un maillet sur un bidon de pétrole vide. Mais arrivés Place de la République, ils trouvèrent les gendarmes, aussitôt ils leur dressèrent procès-verbal pour tapage nocturne et ivresse publique et leur offrirent un logement au violon municipal. Le lendemain ils furent rendus à la liberté pour aller reprendre leur service à la société d'entreprise de routes.

Lacapele-Marival

Délit de pêche. — Les nommés Rouquet, 40 ans, Amadiou, 19 ans, demeurant à Lacapele-Marival, avaient placé plusieurs lignes de fonds dans le ruisseau « le Français ». Les gendarmes pincèrent les pêcheurs et leur dressèrent procès-verbal.

Arrondissement de Gourdon

Alvignac

Football. — Voir à la rubrique « les Sports ».

St-Germain-du-Bel-Air

Aux agriculteurs. — Nous estimons devoir signaler aux agriculteurs du canton, l'intérêt très évident qu'ils auraient à

accepter de faire partie d'une mutuelle contre la grêle.

Il résulte en effet des tarifs d'assurance qui ont été communiqués aux mairies que l'abandonnement aux cultures comprises dans la 1^{re} catégorie (blé, maïs, prairies, betteraves) est particulièrement favorable.

Dans ces conditions, nous nous faisons un devoir d'insister auprès des agriculteurs pour qu'ils répondent à l'appel qui leur est adressé attendu que le gouvernement a décidé de ne plus accorder de secours individuels pour calamités agricoles et que seules les mutuelles auront à l'avenir le bénéfice des subventions que le Parlement votera.

Salviac

Dans les Tabacs. — Nous apprenons avec plaisir que notre excellent compatriote M. Eloi-Pierre Richard, ancien commis-greffier au Tribunal de première instance à Cahors, actuellement vérificateur des tabacs à Gourdon vient d'être nommé en la même qualité à Salviac. M. Richard est très connu dans le canton où il n'a que des amis, il est en effet originaire de St-Avit, commune de Dégagnac. Nous lui présentons au nom de toute la population nos meilleurs souhaits de bienvenue.

Vayrac

Caisse d'assurance mutuelle. — A la suite d'une conférence qui fut faite dimanche à Vayrac, pour la constitution d'une caisse d'assurance mutuelle contre la grêle, un bureau a été constitué :

Président : M. Laquière, maire de Vayrac ; vice-président, M. Mazet, maire de Bétaillé ; secrétaire-trésorier : M. Solignac, huissier ; membres : tous les maires du canton.

Quatre-Routes

Auto contre auto. — Lundi, deux autos, l'une pilotée par M. Dussel, l'autre par M. Noguès, se sont heurtées sur le pont de la gare. Il n'y a eu, heureusement, que des dégâts matériels.

Société des Etudes du Lot

Séance du 8 mai 1933. — Présidence de M. Irague. Sont présents : MM. Feyt, Dablanc, Calmon, Rougé, Séval, Boussac, Bergon, abbé Sol, Teyssonières, Labaut, docteur Fourgous, Rajade, Ducros, Lucie, Bayaud, Contou, Brunet, Guilhamon, Rigaudiers.
Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.
M. Guilhamon rend compte des publications reçues : *Revue d'Oct.* septembre-décembre 1932 ; *Revue de Comminges*, 1^{er} trimestre 1933 ; *Bulletin de Notre-Dame de Rocamadour*, avril 1933 ; *Revue religieuse de Cahors et de Rocamadour*, 15 avril-29 avril-6 mai.

Ce dernier numéro renferme un article de notre confrère l'abbé Sol, sur l'application des lois irréligieuses de la Révolution dans l'ancien Quercy.

M. Guilhamon dépose sur le Bureau de la Société, de la part de son auteur, notre confrère, M. le Colonel de Montonen, l'ouvrage suivant :

La France et la presse étrangère en 1816, avec introduction de M. Albert Rivaud, professeur à la Sorbonne.

M. Guilhamon donne une intéressante analyse de cet ouvrage, dont quelques fragments avaient été déjà communiqués par notre confrère M. Lucie, alors qu'ils paraissaient dans la *Nouvelle Revue Française*.

La Société adresse à M. de Montonen ses félicitations et ses remerciements pour cette œuvre, qui met en lumière l'activité diplomatique de notre compatriote Amable de Baudus.

M. Irague donne communication d'une lettre de notre confrère M. B. Derreste d'Aynac, qui informe la Société qu'il vient de se rendre acquéreur de la source thermale qui alimentait jadis les thermes d'Asnago.

M. Labaut donne lecture d'une lettre du félibre Rouquet à M. Lèris-Gambetta ; dans cette lettre, Rouquet déclare devoir la vie à Léon Gambetta qui, lors d'une excursion au Mont St-Cyr, en décembre 1851, l'avait retenu au cours d'une chute sur la fente fissurée face à l'église de St-Georges.

M. Fourgous communique, de la part du docteur Baysses, de Castelnaud, le compte rendu de la mise à jour par ce dernier, à Campmié (commune de Flaugnac), d'une mosaïque romaine de 2 m² environ, enfouie sous 1 mètre de terre et de briques.

M. l'abbé Sol donne lecture de premières pages de son étude sur Antoine de Noailles, qui fut évêque de Cahors à partir de 1678, étude à laquelle la perte que viennent de faire les Lettres Françaises en la personne de la Comtesse de Noailles, confère un grand intérêt d'actualité.

M. Lucie informe ses collègues que le Conseil municipal de St-Cirq-Lapopie, en sa séance du 30 avril dernier, a demandé le classement du site de St-Cirq et sollicité l'appui moral de la Société. La Société des Etudes émet volontiers un vœu favorable à ce classement.

M. Bergon donne lecture de quelques remarques qu'il a faites en examinant une carte du gouvernement de Cahors, dressée en 1636 par « le sieur Tassin, géographe ordinaire de Sa Majesté ». Cette étude toponymique nous montre que certains des noms de lieu actuels ont conservé leur ancienne orthographe ; pour d'autres, il y a de simples différences orthographiques ; enfin, certains lieux ont changé de nom.

M. Boussac communique la liste des noms quercynois figurant sur les tables de bronze de la Galerie des Bailliés au château de Versailles ; ces noms sont ceux des généraux ou amiraux, commandants en chef et tués à l'ennemi.

M. Guilhamon rend compte des démarches entreprises en vue de la pré-

paration de l'excursion du 15 juin, à Villefranche.

M. Paul Maurel, docteur en droit, receveur de l'Enregistrement à Cahors, est présenté comme membre correspondant par MM. Calmon et Bergon.

M. Polacq, directeur du Sanatorium de Montfaucon, est présenté comme membre correspondant par MM. Lucie et Frédéric Bergounioux, de Montfaucon.

M. Bayaud lit des fragments du registre des délibérations communales de Reyrevignes, qu'il doit à l'obligeance de M. Moussé, secrétaire de la Mairie. On constate que le 17 août 1791 le vicairé régent insermenté, J. Coste, continue à exercer avec l'agrément des trois quarts de la population, à côté du curé constitutionnel, Claude Courbier.

La population du Lot

Population le 8 mars 1931 : Arrondissement de Cahors : 63.845. Arrondissement de Figéac : 57.046. Arrondissement de Gourdon : 45.746. Total de la population : 136.637.

Mariages. — Arrondissement de Cahors, 355 en 1932, contre 382 en 1931. Arrondissement de Figéac, 353 en 1932 contre 376 en 1931. Arrondissement de Gourdon, 284 en 1932, contre 286 en 1931.

Divorces. — Arrondissement de Cahors, 11 en 1932, contre 20 en 1931. Arrondissement de Figéac, 15 en 1932, contre 16 en 1931. Arrondissement de Gourdon, 10 en 1932, contre 4 en 1931.

Naissances. — Arrondissement de Cahors, 904 en 1932, contre 906 en 1931. Arrondissement de Figéac, 841 en 1932, contre 856 en 1931. Arrondissement de Gourdon, 615 en 1932, contre 650 en 1931.

Morts-nés. — Arrondissement de Cahors, 47 en 1932 contre 34 en 1931. Arrondissement de Figéac, 28 en 1932, contre 28 en 1931. Arrondissement de Gourdon 24 en 1932, contre 27 en 1931.

Décès. — Arrondissement de Cahors, 1.292 en 1932, contre 1.474 en 1931. Arrondissement de Figéac, 1.135 en 1932, contre 1.114 en 1931. Arrondissement de Gourdon, 849 en 1932, contre 918 en 1931.

La moissonneuse-batteuse et les cours du blé

Le fait agricole capital de l'heure actuelle est la baisse des cours des céréales. Prédir leur évolution immédiate ou lointaine reste en dehors des possibilités. Une chose est certaine, c'est que ces cours, quels qu'ils soient, doivent être rendus rémunérateurs sous peine d'entraîner la démolition des producteurs, avec les conséquences les plus graves pour l'économie générale.

Nul ne songe à contester que l'adoption de la moissonneuse-batteuse, dans les exploitations moyennes, n'apporte, en ce moment, une solution certaine à ce problème difficile, car elle permet, en effet des économies considérables sur les frais de moisson et de battage. L'expérience a démontré que la moissonneuse-batteuse convenait parfaitement aux propriétés moyennes de notre pays possédant un tracteur, et nous ne doutons pas qu'elle ne s'y répande désormais rapidement, les systèmes de culture se transformant, au besoin, graduellement, pour s'adapter, de mieux en mieux, à son emploi, en même temps que se développeront les organismes et les procédés de stockage des grains battus. Nous avons vu fonctionner, au cours des récentes campagnes, des moissonneuses-batteuses à rendement moyen qui ont donné dans des départements de physionomie très diverses, entière satisfaction à tous les points de vue.

Le problème du climat. — Malgré nos régions à climat incertain, aux étés si souvent humides, il a été constaté que les derniers modèles de moissonneuses-batteuses battaient aussi bien que les grosses batteuses stationnaires et qu'ils donnaient un grain parfaitement propre et marchand. Ce grain peut être ensaché immédiatement sans crainte d'échauffement, pourvu que l'on attende, pour commencer le travail que la rosée soit évaporée et qu'on s'arrête assez tôt avant le coucher du soleil, car l'humidité du grain sur pied s'accroît subitement à la chute du jour. Ces dispositions permettent encore des journées de huit à neuf heures de travail ininterrompu, et l'on obtiendra un grain dont la teneur en eau ne dépassera pas le point critique pour sa bonne conservation, soit 14 à 15 pour cent.

Les « dangers » de la maturation sur pied. — Les risques qu'il y a à laisser mûrir et sécher les céréales sur pied quelques jours de plus qu'avec la lieuse ont été grandement exagérés. Après une forte pluie, le grain sur pied séchera en quelques heures alors qu'en gerbes ou en moyettes, il conserve son humidité plusieurs jours, de sorte que, même en saison très pluvieuses, les pertes seraient bien moindres que si, la récolte étant en tas, le grain se mettait à germer et s'abîmait sous l'effet de l'humidité.

Le battage en marche. — De l'avis des usagers et des minotiers eux-mêmes, le grain de moissonneuse-batteuse n'est en rien inférieur à celui des matériels travaillant à poste fixe. Les petites graines ne sont pas éparpillées sur le champ. Les moissonneuses-batteuses modernes les séparent du grain et les mettent en sacs automatiquement.

VOUS RECEVREZ GRATUITEMENT CE MEMENTO

en envoyant la présente annonce complétée de vos nom et adresse à la S. A. des PÉTROLES JUPITER, 42, Rue Washington, PARIS 8^e. Il vous donnera tous renseignements concernant l'entretien de votre voiture.

Nom _____
Adresse _____
Demandez le Memento SHELL
UTILISEZ EXCLUSIVEMENT

SHELL
ESSENCES - HUILES POUR MOTEURS



La paille. — La paille n'est nullement perdue. Elle reste sur le champ, soit en andains, soit en meulons, mais son ramassage est simple et peu coûteux. On peut aussi la mettre en balles, sur place, si l'on possède une presse à fourrage.
Le fait que la paille soit plus ou moins brisée, par suite du battage en bout, ne présente pas un gros inconvénient. Si le ramassage à la fourche est un peu moins rapide en revanche, la qualité des lières se trouverait améliorée, et la digestibilité de la paille accrue. La paille de moissonneuse-batteuse peut être considérée comme au moins aussi satisfaisante que la paille droite.
La question de l'encombrement. — Les plus récents modèles de moissonneuses-batteuses, dont la coupe est de 1 m. 50 ou de 2 m. 10, n'ont que 2 m. 80 de largeur hors-tout, en position de route. Ils peuvent donc passer dans les chemins de terre et par les portes des hangars.
L'amortissement. — Les moissonneuses-batteuses étant maintenant d'un prix d'achat relativement peu élevé, leur amortissement est assuré très rapidement, grâce à la réduction du prix de revient par quintal, aux plus-values résultant des cours applicables en période de moisson et de la lourdeur du grain vendu aussitôt coupé, et enfin grâce à la suppression des pertes par égrenage (de un à plusieurs quintaux à l'hectare, suivant les circonstances), sans parler de l'intérêt supplémentaire de l'argent produit par la vente en début de saison. Il faut tenir compte aussi de la suppression de la ficelle, de la réduction considérable de main-d'œuvre, de la récupération totale des frais de battage et d'assurance (plus de meules), et de la simplification des transports. Le calcul des prix de revient comparatifs entre l'ancien et le nouveau procédé est particulièrement édifiant car il montre que l'économie, dans ce dernier cas, peut atteindre 40, 50 et même 60 pour cent.
L'amortissement d'une moissonneuse-batteuse peut être envisagée sur deux ou trois campagnes seulement (suivant les superficies emblavées) bien que la durée de cette machine soit infiniment plus longue.
A ajouter encore au crédit de la moissonneuse-batteuse, le confort accru du personnel, la diminution de fatigue, la disparition des ouvriers saisonniers et des vastes tablées pendant la moisson et le battage, enfin la possibilité de procéder aux déchaumages sans délai et de répandre les engrais de bonne heure.

Conclusions. — La supériorité de la moissonneuse-batteuse sur les procédés ordinaires de moisson et de battage séparés est aujourd'hui démontrée. On peut considérer son avènement comme un fait accompli. Elle va se répandre dans nos campagnes où elle ne sera plus considérée, bientôt, que comme l'instrument le plus rationnel de la récolte des céréales.
En tous cas, même au cours actuels des grains, elle permet, là où son emploi se justifie, un prix de revient suffisamment réduit pour laisser un bénéfice qui rémunère le travail ainsi que le capital engagé.

A PARIS

Voyageurs, Touristes Compatriotes
descendez à l'hôtel **MALHER**
5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli)
Métro : Saint-Paul
PARIS (2^e)
TOUT LE DERNIER CONFORT SALLES DE BAINS
RECOMMANDÉ AUX FAMILLES
CHAMBRES à UN LIT de 15 à 24 francs par jour
FLOIRAC Téléphone ARCHIVES 60-92
(Originaire du Lot) Propriétaire
Hôtel recommandé par le *Journal du Lot*

une bonne huile pour la table !
«DULCINE»



Paris, 10 h. 55.
A la Chambre
La Chambre, ce matin, sur la proposition de M. Daladier a fixé à demain après-midi, la discussion de toutes les interpellations visant la politique générale et la politique extérieure du Gouvernement.
La fixation des dates pour la discussion des autres interpellations est rapportée après le vote du budget.

Le raid de l'« Arc-en-ciel »
De Saint-Louis. — L'« Arc-en-Ciel » qui, hier soir était parti de Dakar, est arrivé à St-Louis (Sénégal) ayant parcouru en 61 minutes les 225 kilomètres qui séparent les deux villes.
Après avoir fait son plein d'essence, il a quitté St-Louis ce matin, à 5 h. 53 pour Casablanca.

En Angleterre
De Londres. — Le contre-amiral Alexandre Ramsay, beau-fils du duc de Connaught a été opéré d'une tumeur dans l'intestin, par suite d'un commencement d'empoisonnement. L'état du malade est grave.

Assurez votre santé comme vos biens
S'il est sage d'assurer ce que vous possédez, il est mille fois plus sage d'assurer votre bien le plus précieux, celui qui vous aide à acquiescer tous les autres : votre santé. L'assurance-santé, vous la contracterez de façon agréable en buvant, avant vos repas, un verre à madère de l'excellent et puissant vin fortifiant que vous faites vous-même pour 4 fr. 95 en versant dans un litre de vin un flacon de Quintonine. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

ON DEMANDE Un demi-ouvrier boulanger
S'adresser Cambon, Cahors.

A CEDER Fonds de Charcuterie
S'adresser : rue Nationale, n° 27

Pharmacie Paul GARNAL
97, Boulevard Gambetta, CAHORS
Organisation moderne

Eau de Cologne 60°	
Prix du litre verre compris	30 fr.
Prix du 1/2 litre	— 16 fr.
Prix du 1/4 litre	— 8 fr.
Eau de Cologne 90°	
Prix du litre verre compris	38 fr.
Prix du 1/2 litre	— 20 fr.
Prix du 1/4 litre	— 11 fr.

Toutes ces Eaux de Cologne aux Extraits concentrés de fleurs constituent de véritables parfums

Bien des symptômes en révèlent l'approche.

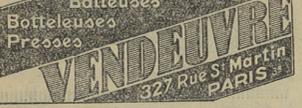
La maladie ne se déclare pas du jour au lendemain. Bien des symptômes en révèlent l'approche longtemps à l'avance. Ces symptômes, ce sont les petits maux persistants auxquels on ne prête pas attention sous prétexte qu'ils n'empêchent pas de travailler et même de se distraire. Et, cependant il n'y a pas à s'y tromper, ces maux, tels, par exemple, la sensation de fatigue, la perte de l'appétit, les maux d'estomac, les maux de tête, dénotent l'abaissement que la vitalité de l'organisme est diminuée parce que le sang est appauvri et que le système nerveux est déprimé. Il agit donc bien là de symptômes qui exigent l'intervention des Pilules Pink.

Il est, en effet, connu que les Pilules Pink sont un médicament ayant la propriété de restituer au sang appauvri sa richesse en globules rouges, en hémoglobine et en éléments nutritifs, de reconstruire la vigueur du système nerveux et, aussi, de stimuler l'activité organique. Voici encore un exemple de la remarquable action des Pilules Pink sur l'organisme :

« Étant atteint de paludisme chronique — écrit M. Alfred Bianchi, demeurant 2, rue Cassini, à Nice (Alpes-Maritimes) — j'avais considérablement maigri et je souffrais d'une hypertrophie du foie qui rendait mes digestions bien pénibles. »

L'usage des Pilules Pink m'a donné des résultats remarquables ; la régularité de mes digestions s'est rétablie, j'ai repris du poids et je n'ai plus de maux. »

En vente dans toutes les pharmacies. Dépôt : Pharmacie P. Barret, 23, rue Balu, Paris, 8 fr. la boîte, 45 fr. les six boîtes, plus 0 fr. 50 de timbre-taxé par boîte.



GROS GAINS chez soi, méthode sûre, sérieuse. **FOREST**, 74, rue St-Désiré, à LONS (Jura).

Donnons à entrepreneurs, maçons plâtriers,

PROCÉDÉS EXCLUSIFS garanti dénué de radicaux, sans appareils, toutes cheminées. Procédés **DRAC**. Ecrite au Représentant **R. BROUARD** à LIGUGE (Vienne)

Ach. propr. bel. habit. bourg. métairie pays chasse, pêche. **CHARBONNIER** Louis, 8, rue Edgar-Quinet, MONTROUGE (Seine).

GRANDE MAISON DE TEINTURE NETTOYAGE de tous vêtements, tissus, chapeaux, etc...

Nettoyage et remise à neuf de vêtements de cuir. Teintures de fourrures. Nettoyage d'ameublements, etc...

ENVOI TOUTS LES SAMEDIS Travail soigné Dépôt pour Cahors : Madame Louise BONNET, 2, rue des Capucins

Imp. COUESLANT (personnel intéressé) Le co-gérant : L. PARAZINES.

ETUDE DE Maître Julien MAZURE NOTAIRE A LUZECH (Lot)

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître MAZURE, notaire à Luzech, le huit mai mil neuf cent trente-trois, Madame ALBERT (Basille), veuve Alain BOULOUMIE, demeurant à Luzech, Monsieur BOULOUMIE (Marcel), employé des Postes, demeurant à Paris, rue de Grenelle, n° 199, et Monsieur BOULOUMIE (Joseph), propriétaire et Madame BOULOUMIE (Marie-Jeanne-Yvonne), sa femme, demeurant ensemble à Cambous, commune de Prayssac, ont vendu à Madame MAURY Justine, épicière, demeurant à Luzech,

Le fonds de commerce d'épicerie, exploité à Luzech, avenue Uxellodunum, connu sous le nom d'Épicerie BOULOUMIE, comprenant l'enseigne et le nom commercial, la clientèle et l'achalandage, le matériel servant à son exploitation, les marchandises existant en magasin.

L'entrée en jouissance a été fixée au 8 mai 1933.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites dans les dix jours de la seconde insertion et seront reçues en l'Étude de Maître MAZURE, notaire à Luzech.

Pour première insertion. MAZURE.

Bibliographie

Pour paraître prochainement :

DANS LA TOURMENTE REVOLUTIONNAIRE par Eugène SOL.

Episodes de la guerre religieuse qui sévit dans le Lot au temps de la Révolution. — L'activité des clubs et le rôle des représentants en mission. — L'exercice clandestin du culte. — Arrestations et condamnations à mort. — Un tribunal de sang : LE TRIBUNAL REVOLUTIONNAIRE ; ses procédés, ses victimes, etc., etc...

Superbe in-8° raisin, de plus de 400 pages. Prix broché : 25 fr. (port compris). Dans le commerce, le prix sera de 30 francs.

Pour souscrire, envoyer la somme de 25 francs, à M. E. SOL, 3, avenue de Toulouse, à Cahors (Lot). — Compte de chèques postaux 12.603, Toulouse.

Un livre d'érudition et de poésie.

Pour bien connaître notre Quercy, dans le passé et dans le présent, il faut lire :

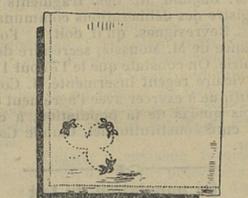
Le Lot à petites journées par Eugène GRANGIÉ préface de Léon Lafage, Illustrations de Mlle Alice Millochau (Nouvelle édition)

Berger-Levrault et Paul Meyzenc, éditeurs, Paris et Cahors, (chez tous les libraires)

Ce journal est en lecture dans le local de l'AGENCE HAVAS 62, rue de Richelieu, PARIS

BON-PRIME OFFERT aux LECTRICES du Journal du Lot UN JOLI MOUCHOIR

en batiste pur fil, orné d'un motif à broder au point de poste. (Les fournitures et l'explication sont jointes.)



Retourner ce BON-PRIME aux Publications François Tedesco 39, Boulevard Raspail, Paris-7°

Nom : Adresse :

Joindre 4 timbres de 50 centimes pour manutention, port et emballage.

Chemin de fer de Paris à Orléans

Un Bureau de Tourisme à la gare de Paris-Quai d'Orsay

La Compagnie d'Orléans vient d'autoriser l'Union Nationale des Agences de Voyages à installer un Bureau de Tourisme à la gare de Paris-Quai d'Orsay.

Ce bureau, qui complète utilement les services officiels de la gare, offre au Public tous les renseignements qui lui sont

nécessaires pour établir l'itinéraire et le prix de revient de ses voyages empruntant le Réseau d'Orléans soit uniquement, soit partiellement, y compris les frais de séjour ou de villégiature dans les hôtels, les excursions, etc... Il met à la disposition des voyageurs des carnets de voyages individuels à forfait, toutes dépenses comprises ; il se charge d'organiser aux conditions les plus avantageuses, des voyages collectifs, accompagnés ou non, etc...

Installé dans le hall de départ des grandes lignes, à côté des salles d'attente, le Bureau de Tourisme est ouvert de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. 30 (sauf dimanches et fêtes).

AUTOCARS P.-O.

Les voyageurs peuvent obtenir, dans les gares de la Compagnie d'Orléans désignées ci-après, des coupons provisoires pour tous les circuits automobiles organisés sur le réseau d'Orléans :

Agen, Albi-Orléans, Angers, Angoulême, Aurillac, Argenton-sur-Creuse, Auray, Bergerac, Blois, Bordeaux-Bastide, Bordeaux-St-Jean, Bort, Bourges, Brive, Cahors, Châteaudun, Châteauneuf, Châtelleraul, Clermont-Ferrand, Contras, Figeac, Guéret, Issoudun, La Baule-Escoubat, La Bourboule, La Flèche, Le Croisic, Le Mans, Le Mont-Dore, Le Poulignan, Libourne, Limoges-Bénédictins, Lorient, Montauban, Montluçon, Moulins, Nantes-Orléans, Orléans, Paris (toutes gares du P.-O.), Périgueux, Poitiers, Pontivy, Quiberon, Quimper, Redon, Rocamadour, Rodez, Royat, St-Nazaire, St-Rémy-Chevreuse, Sarlat, Saumur-Orléans, Souillac, Toulouse-Matabiau, Tours, Tulle, Ussel, Uzerche, Vannes, Vendôme, Vierzon, Volvic.

Ces coupons peuvent être délivrés également dans les agences de la Compagnie d'Orléans, 16, boulevard des Capucines et 126, boulevard Raspail, de même qu'à la « Maison de France », 101, avenue des Champs-Élysées, à Paris, et au Bureau de Tourisme de l'Union

Nationale des Agences de Voyages à la gare de Paris-Quai d'Orsay.

Des billets définitifs sont remis aux voyageurs en échange des dits coupons provisoires, au moment de monter en autocar.

Dans chaque gare désignée ci-dessus, la vente des coupons d'autocar afférents à des circuits ne partant pas de cette gare ou d'une localité desservie par cette gare, est arrêtée 48 heures avant le départ de chaque circuit d'une journée ou d'une demi-journée et 8 jours avant le départ des circuits de plus d'un jour.

La délivrance des coupons provisoires présente pour les voyageurs le grand intérêt qu'il leur permet de retenir en même temps leur place à l'avance dans l'autocar, dont le nombre de places est limité (droit de location : 2 fr.).

LE LIVRET-GUIDE OFFICIEL de la Cie d'Orléans (Edition du Service d'Hiver)

La Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans met en vente dans les principales gares de son Réseau, au prix de 3 fr. 50 l'exemplaire, son Livret-Guide Officiel illustré, comprenant notamment l'horaire complet des trains au 3 octobre 1932.

Comme précédemment, ce Guide est également adressé à domicile, contre l'envoi préalable de sa valeur augmentée des frais d'expédition, soit au total 4 fr. 95 pour la France et 7 fr. 70 pour l'étranger, contre mandats, chèques postaux (Paris-1204) ou timbres-poste français, par le service de la Publicité de la Compagnie, 1, place Valhubert, à Paris (13°).

Transports avec date de livraison garantie

Voulez-vous que vos transports soient acheminés rapidement et arrivent à destination à la date précise qui vous convient ?

Revenez donc sur votre déclai-

ration d'expédition le tarif spécial pour les transports avec date de livraison garantie.

Ce tarif, applicable, sur relations désignées, aux envois effectués par wagon complet ou par expédition d'au moins 4.000 kilos, prévoit, moyennant une légère majoration des prix de transport, l'acheminement rapide et la remise des marchandises au destinataire à une date que le chemin de fer garantit.

Pour tous renseignements complémentaires, adressez-vous aux Services Commerciaux de la Compagnie d'Orléans, 1, place Valhubert, à Paris (13°).

Chemins de fer d'Alsace et de Lorraine, Est, Etat, Midi, Nord, P.-O., P.-L.-M., Algériens, P.-L.-M., Algériens de l'Etat, Tunisiens et Sfax-Gafsa.

Billets de famille d'aller et retour France-Algérie ou France-Tunisie

Voici le moment le plus propice pour visiter l'Algérie et la Tunisie. Vous pouvez le faire à bon compte, grâce aux billets d'aller et retour à prix réduit que les gares des Grands Réseaux français délivrent sur demande faite 4 jours à l'avance pour toutes les gares des Réseaux algériens de l'Etat et du P.L.M., des chemins de fer tunisiens et de Sfax à Gafsa.

Ces billets comportent, en effet, pour les parcours en chemin de fer, une réduction de 25 0/0 pour la 2^e personne, 50 0/0 pour la 3^e et 75 0/0 pour les suivantes. Ils offrent une longue validité et sont également délivrés au départ de l'Algérie et de la Tunisie pour la Métropole.

L'itinéraire du voyage peut être différent au retour de celui de l'aller.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser aux bureaux de renseignements et bureaux de ville des grands réseaux de Chemins de fer français, aux agences de voyages, etc...

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS (Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

1, RUE DES CAPUCINS, 1

INSTALLATION MODERNE
NEUF LINOTYPES
22 PRESSES
LIVRAISON RAPIDE
— PRIX MODÉRÉS —

Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe). 1.800 m²

Je ne veux pas me passer de café !

Si votre cœur est délicat, si vos artères sont fragiles, vos nerfs déprimés, si vous dormez mal, vous viendrez au café Sanka sans caféine exquis et inoffensif. Vous n'en voudrez plus d'autre !

Le Café Sanka fut, est, et restera le premier café décaféiné français. Échantillon contre 1 fr. en timbres adressé à Sanka, Boulogne - Paris

Représentant : M. BRUGIDOU, 1, rue Charles-Bourseuil, CAHORS. — Téléphone 75.

Feuilleton du « Journal du Lot » 4

VIOLETTA

Roman d'amour par Maxime LATOUR

Première Partie
Amour perdu

CHAPITRE III
L'ÉVEIL DES CŒURS

— Tiens, se dit-elle, le Garcian ont laissé leur jeune troupeau dans le val, ils attendent des acheteurs sans doute.

Puis, divertie un moment par les gambades des bêtes, elle se mit à l'ouvrage.

Sous les doigts habiles de la jeune fille, les transparentes mousselines et les linons brodés reprenaient leur fraîcheur immaculée.

Peu à peu, cependant, les rayons du soleil déclinaient.

Bientôt, le globe titubant disparaissait à l'horizon, puis la nuit descendait de la montagne, rapide, obscure, étouffante.

Isabelle se hâta.

Le son d'une voix bien connue lui fit tourner la tête.

— Eh bien tu ne chantes donc pas aujourd'hui, gentil oiseau ?

Le bérêt barrant crânement le front, la chemise entr'ouverte dégageant le col nerveux et brun, les reins sanglés dans une ceinture de flanelle bleue, Alonso s'avancait vers sa cousine.

Tout de suite, un sourire illumina les lèvres de la jeune fille.

— Tu en as beaucoup encore à laver ? interrogea Alonso.

— Non, j'arrive au bout.

— Alors, en attendant, je vais m'amuser un peu. Garcian va vendre ses jeunes bêtes, il m'a envoyé pour voir ce que je pense de ses taureaux.

En parlant, il avait ramassé dans l'herbe le tablier rouge que la jeune fille avait retiré avant de s'envelopper dans l'épais sarrau qui devait la protéger de l'humidité.

— Sois prudent ! cria Isabelle.

— D'un gracieux mouvement elle s'était redressée et son œil suivait Alonso.

Le jeune homme avait attiré en dehors du troupeau un jeune taureau nerveux et vif qu'il s'amusa à exciter.

La bête, rageuse, piaffait ; creusant le sol de son petit sabot noir ; puis, cornes baissées, elle fondait sur l'adversaire.

Preste et léger Alonso l'esquiva alors d'un bon de côté ; mais, brandissant le tablier rouge, il recommença ses agaceries.

Insensiblement, le groupe se rapprochait.

Tout à coup, le taureau se déroba

brusquement et, fonçant droit devant lui, il se mit à courir vers Isabelle.

La jeune fille sentit son sang se glacer dans ses veines.

Incapable de faire un mouvement, elle attendit, terrifiée, la brute qui se ruait sur elle.

Mais Alonso, rapide comme l'éclair, avait vu le danger. Il bondit sur l'animal furieux et, les muscles tendus, s'accrochant à ses cornes, il s'efforça de l'arrêter.

L'animal était puissant et sa force, décuplée par la colère, le rendait encore plus redoutable, mais le jeune homme, adroit et vigoureux avait réussi, de tous ses nerfs d'acier tendus dans un effort prodigieux, à arrêter son adversaire.

Et maintenant, arc-bouté au sol, ses prunelles fulgurantes aveuglant la bête, il achevait de la mater.

Peu à peu, Alonso sentit la résistance du taureau faiblir, diminuer, s'évanouir.

Docement, il tourna l'animal et lui faisant faire quelques pas, il le remit dans la direction du troupeau qu'il se hâta de rejoindre.

Tremblante de frayeur, Isabelle se précipita vers son cousin.

— Que j'ai eu peur, Alonso, gémit-elle, j'ai cru que cette méchante bête allait nous tuer tous les deux.

— Elle a eu tôt fait d'entendre raison au contraire, reprit le jeune homme. Tu vois comme tout ce petit monde est sage à présent.

Mais la jeune frissonnait encore.

— Viens t'asseoir contre la haie avec moi, lui dit Alonso. Nous regarderons descendre le soleil jusqu'à ce qu'il s'abîme dans la terre et peut-être alors verrons-nous monter dans le ciel la lueur verte dont parle la chanson et qui porte bonheur ?

Docile, la jeune fille se laissait entraîner.

Des pièces de bois abandonnées là formaient un banc où s'assirent les deux jeunes gens.

— Tu n'as plus peur ? questionna le fils Péréda.

— Non, dit la petite.

— Prouve-le moi en me chantant la romance du rayon vert.

Un peu tremblante, un peu craintive, la voix fraîche de la jeune fille s'éleva dans la paix des champs.

Les notes cristallines accompagnaient les naïves paroles de la vieille chanson contenant les amours de deux jeunes gens dont la foi dans le fameux rayon vert ne s'était jamais laissée entamer par mille vicissitudes.

Enfin, aux pires de leurs malheurs réunis pour pleurer, ils avaient vu tous deux en même temps une sorte de feu vert monter de l'astre descendant et traverser le ciel. Et dès lors leur bonheur avait été assuré.

La voix pure s'était tue.

Immobilisés tous deux, ils contemplaient la féerie du couchant, la main dans la main.

Emus par tant de beauté, attirés l'un vers l'autre, ensemble ils se retournèrent et tendrement les prunel-

les claires de la brune Isabelle se soulevèrent à l'ardeur des prunelles sombres d'Alonso.

Un trouble profond les envahissait tous deux. L'heure des aveux était proche. Le monde n'existait plus pour eux, ils se contemplaient, ravés.

Soudain, ils tressaillèrent et s'écartèrent : Annucciati venait de surgir devant eux.

— Eh bien, allez-vous rester encore longtemps à passer ainsi ? interrogea-t-elle sèchement en scrutant de son regard hostile le visage des deux jeunes gens.

Isabelle se sentit rougir jusqu'à la racine des cheveux durant cet examen, cependant qu'Alonso, troublé, baissait le front et d'une badine fouettait l'herbe.

Il se leva brusquement pour dissiper la confusion, ramassa le paquet de linge d'Isabelle et, plongé dans ses pensées, il prit le chemin du retour.

Muettes et renfermés en elles-mêmes, les deux femmes le suivirent.

Et nul d'entre eux ne put apercevoir l'ombre d'El Diablo rasant la haie et regagnant la montagne après avoir épilé la scène qui venait de se dérouler.

CHAPITRE IV
FERNANDO GARCIAN

— Ah bien ! senior ingénieur, avez-vous achevé vos recherches ?

— En principe, maître Garcian, et j'ai maintenant la certitude de ce que je vous avais annoncé : le terrain contient un gisement argentifère d'une grande importance.

Un large sourire éclaira le visage de Fernando Garcian.

C'était un homme puissant, au teint plus coloré que celui de la plupart de ses compatriotes.

Ses muscles saillants, ses mains épaisses et larges révélèrent la brute assoupie en cet homme enrichi si vite que le vernis d'une éducation sommaire ne suffisait pas à masquer ses instincts et ses appétits grossiers.

Veuf de bonne heure, d'une femme belle et riche qu'on l'accusait tout bas d'avoir fait mourir de chagrin, il avait fait prospérer ses biens et s'était appliqué à en tirer le plus agréable profit personnel.

Sa maison était proche de celle de Péréda.

Les deux familles se fréquentaient peu.

Autrefois, les deux femmes, également sauvages, l'une par orgueil, l'autre par chagrin, n'avaient pas créé ce lien fréquent si naturel de porte à porte voisine.

Seuls, les enfants, ayant grandi côte à côte, éprouvaient les uns pour les autres une réelle affection, la belle et orgueilleuse Dolorès s'adoucissant et renonçant à ses mines hautaines pour partager les jeux d'Alonso et d'Isabelle.

(A suivre).